

La Provence

MERCREDI 26 JANVIER 2011

HAUT VAUCLUSE

100%
laprovence.com / 0,90€

Les "Malaucène" reclassés en Pologne

C'est la proposition de la nouvelle direction qui veut les envoyer à Lodz, à 1 910 kilomètres du Vaucluse. Pour 450 € par mois...

P.2

Reclassés en Pologne !

Obligé par la loi de proposer des postes à certains de ses salariés de l'usine du Vaucluse qu'il a fermée, le groupe papetier Schweitzer-Mauduit veut les muter à Lodz, à 1 910 kilomètres de Malaucène ! Pour 450 euros par mois

Si on voulait que je refuse le poste, on ne s'y prendrait pas autrement." Joël Charbonnel, 57 ans, a trente ans d'ancienneté aux papeteries de Malaucène, fermées depuis 2009. En tant que salarié protégé, il avait signifié qu'il était prêt à étudier toute proposition, même à l'étranger, pour son reclassement. Il a été convoqué avec d'autres la semaine dernière à Quimperlé, en Bretagne, à la maison-mère du groupe Schweitzer-Mauduit. Il ne désolore pas et lit le descriptif du poste d'imprimeur qu'on lui propose en Pologne: "Station debout prolongée, bruit, efforts physiques ponctuels", le tout selon la loi locale, c'est-à-dire à raison de 12 heures par jour et pour un salaire équivalent à... 450 € !

En outre, la DRH polonaise, présente lors de l'entretien, ne parlait pas le français et n'a apporté aucune précision supplémentaire. "J'ai demandé à me rendre là-bas avec mon épouse, pour voir le poste, comme c'est prévu dans le plan de sauvegarde de l'emploi, mais on m'a envoyé promener!", poursuit Joël Charbonnel, bien décidé à aller au bout de la démarche. Tout comme ses collègues qui voient dans ces propositions une simple procédure



Depuis avril 2009, les employés des papeteries de Malaucène se battent pour leur survie. Après les licenciements intervenus en 2010, les salariés protégés restent seuls. / PHOTO M.O.

pour que le groupe se mette en conformité. Régis de Charrette, ancien responsable des études, s'est vu proposer un emploi d'ingénieur sur un site français, au Mans, avec un salaire amputé d'un tiers de ce qu'il touchait à Malaucène. "On nous propose des postes inacceptables pour

qu'on les refuse afin de nous licencier." Deux autres emplois ont été proposés à Quimperlé sur une ligne de fabrication de papier Lip (1). Problème, cette ligne est en construction et les salariés de Quimperlé ont déjà posé des candidatures en interne. "On n'a rien pour se faire

une idée, et visiblement, ces postes sont déjà pourvus", regrette Thierry Barnier, ancien chef d'équipe. Il dénonce aussi la méthode: on leur a demandé de passer des tests, ce qu'ils ont refusé, et la réponse aux propositions doit être donnée dans les 10 jours. "S'il y avait un véri-

table besoin, pourquoi ne pas avoir proposé ces postes à l'ensemble du personnel licencié?", s'interroge Jean-Marc Moulin, porte-parole des salariés.

"Parce que nous avons obligation de donner la priorité aux salariés protégés", justifie la direction jointe par téléphone. Elle confirme qu'elle propose 12 postes à Quimperlé et 6 postes en Pologne, "aux conditions locales de salaires, de l'ordre de 450 à 700 € par mois". Le groupe Schweitzer-Mauduit a l'intention de développer le marché du Lip: la fabrication de ce papier devrait se faire à Quimperlé et à Saint-Girons, quant ils se feraient à Lodz, en Pologne. "Nous sommes les seuls au monde à produire ce type de papier mis au point aux États-Unis", assure encore la direction.

"Mais la mise aux normes européennes s'est faite à Malaucène, maintient Jean-Marc Moulin. C'est avec notre savoir-faire que le site polonais va se développer."

Martine QUINETTE

(1) Lip: Lower ignition propensity: c'est un papier à cigarette qui s'éteint quand on s'arrête de fumer et répond à la législation américaine sur la lutte contre les incendies accidentels.

LE CONTEXTE

Le désespoir des "Malaucène"

Les papeteries de Malaucène, spécialisées dans la fabrication du papier entourant les filtres des cigarettes, ont fermé leurs portes en septembre 2009, en licenciant 211 personnes. Elles avaient été acquises par la famille Schweitzer en 1920, devenue par la suite le groupe Schweitzer-Mauduit. Depuis la fermeture, 26 salariés protégés (délégués syndicaux, élus du CE) attendaient d'être fixés sur leur sort. L'Inspection du Travail, après enquête, avait refusé le motif économique du licenciement. Le ministère, saisi en appel par Schweitzer-Mauduit, avait confirmé cette décision, mais le ministre a toutefois donné l'autorisation d'en licencier seize d'entre eux; dix sont encore en attente. Une procédure au tribunal administratif de Nîmes est en cours pour statuer sur cette décision. C'est dans ce contexte que la direction a fait des propositions de postes à quelques-uns d'entre eux. A l'autre bout de l'Europe!



La plus grosse procédure prud'homale régionale

Les "propositions étrangères" du groupe Schweitzer-Mauduit, qui gérait la papeterie de Malaucène, interviennent dans un contexte bien particulier. Celui de salariés qui contestent le motif économique de leur licenciement pour obtenir des indemnités bien au-delà des celles prévues par le plan social. Et garantir leur avenir financier. On est dans un bras de fer.

Qu'ils soient salariés protégés ou simples employés, ils sont environ 200 à avoir entamé sans doute la plus grosse action prud'homale de la région dans ce domaine. L'audience, prévue pour juin prochain à Orange, devra être abritée en dehors des trop étroits locaux du tribunal. Et la CGT en a fait l'un de ses combats phares contre les dérives capitalistes.

"Schweitzer-Mauduit, avec trois autres usines en France en dehors de celle de Malaucène, a fait, en 2010, 55 millions de chiffres d'affaires, explique Jean-Marc Moulin, délégué cégétiste. Difficile de parler de nécessité économique pour les licenciements."

Si, à la base, l'action aux prud'hommes était un moyen de pression sur Schweitzer-Mauduit pour qu'il accepte une proposition de reprise d'une autre société et que l'emploi soit maintenu sur le site, elle est devenue essentielle pour les salariés. Le



Jean-Marc Moulin, délégué CGT. / PHOTO L.P.

plan de sauvegarde de l'emploi était évalué à 19 millions d'euros, avec onze mois de salaires par personne et 50 000 euros de prime de départ. L'addition aux prud'hommes, si les salariés et leurs avocats l'emportent, "pèserait" 10 millions d'euros supplémentaires, avec 18 mois de salaires en plus et des recours possibles de Pôle emploi contraint de payer des chômeurs dont l'employeur était bénéficiaire.

Dans un secteur géographique, le Ventoux, où les emplois aussi qualifiés qu'à la papeterie sont rares et où les postes obtenus seront moins bien payés, cette manne supplémentaire sera la bienvenue.

Philippe LARUE

PAPETERIES DE MALAUCÈNE

Le syndicat CGT écrit au préfet

Dans un courrier daté d'hier, la CGT de Vaison interpelle le préfet sur la revitalisation du secteur suite à la fermeture des papeteries de Malaucène. Schweitzer-Mauduit, le propriétaire, devait injecter 4 SMIC par emploi supprimé soit 1114 924 euros. Le syndicat dénonce la

ristourne de l'Etat de 149 000 €

au motif que l'entreprise aurait "maintenu le site en état de fonctionnement". La CGT note que la convention signée devant la presse entre le préfet et la société américaine est de 855 000 € "soit une nouvelle remise de 120 000 €. La contribution financière a donc été réduite de 24 %."

Le syndicat demande aussi au

préfet le bilan de revitalisation du plan précédent, suite aux 69 salariés ayant perdu leur emploi entre octobre 2007 et le 17 avril 2009 annonce de l'arrêt définitif. La CGT demande aussi à être partie prenante dans ce dossier, étonnée de ne pas être destinataires de la convention de revitalisation définitive.